Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cité scolaire
Roger
Frison-Roche

académie
Grenoble

éducation
nationale

Le chef d'établissement

aux

élèves et parents d'élèves
de 2GT et 2COM2

LYCEE POLYVALENT
ce.0741669M@ac-grenoble.fr

COLLEGE
ce.0741116L@ac-grenoble.fr

N/Réf n°dir.2017.04.242

Affaire suivie par
Nathalie Ducroz

Téléphone :
04 50 53 15 16

Télécopie :
04 50 53 62 88

Adresse électronique :
direction.rogerfrisonroche
@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
Promenade du Fori - B.P. 9
74401 Chamonix-Mont-Blanc cedex

Site Internet :
http://chamonix.elycee.rhonealpes.fr/

L'année de première qui s'annonce est une année particulièrement exigeante car c'est celle des premiers examens :

- épreuves orales et écrites pour l'obtention du baccalauréat d'une part,
- épreuve écrite de la formation générale commune (FGC) aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne (MEEESM) d'autre part.

Ainsi, tout au long de l'année de première, en plus de tous les autres cours, chaque élève de 1ère générale ou professionnelle inscrit dans une des formations biqualifiantes du lycée Roger Frison-Roche doit préparer la FGCMEEESM, aucune dérogation n'étant possible.
Grâce à une délégation obtenue de l'Ecole nationale des sports de montagne (ENSM), l'établissement scolaire organise directement cet enseignement et la passation de l'examen.

Je précise que cette formation théorique est obligatoire car elle s'inscrit pleinement dans le programme de formation des élèves et conditionne leur participation aux formations pratiques et sessions techniques liées à l'option suivie.

Par conséquent, qu'ils préparent un diplôme d'Etat de ski, d'alpinisme ou un brevet national de pisteur secouriste, tous les élèves de première concernés suivent les cours dispensés de septembre à février, se présentent à l'épreuve blanche organisée à la suite et aux séances de révision qui s'enchainent.
Seuls ceux qui sont détenteurs de l'attestation de réussite à l'unité d'enseignement "prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) et ont réussi leur *test technique d'accès* ou leur *examen probatoire* s'inscrivent la même année à l'examen de la FGCMEEESM. Ce dernier prend la forme d'une épreuve écrite de trois heures notée sur 20, transversale à l'ensemble des cinq thématiques abordées en formation.
Enfin, les candidats de première ayant échoué à l'examen le représenteront obligatoirement à la session suivante, durant leur année de terminale. Si une nouvelle participation aux cours ne sera pas possible, ils devront néanmoins se présenter à l'épreuve blanche et participer aux séances de révision organisées.

La note sur 20 est constituée comme suit, elle est le reflet de l'acquisition de l'ensemble du programme de formation :

- 4.5 points pour la thématique 1 : « *Cadre réglementaire des métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne* »
  - · environnement institutionnel et réglementaire des activité physiques et sportives de montagne
  - · code du sport
  - · fondamentaux de droit de la responsabilité (pénale, civile et administrative)

CITE SCOLAIRE
Roger Frison-Roche
CHAMONIX MONT-BLANC

- 2 points pour la thématique 2 : « Approche de l'activité économique et touristique des sports de montagne »
  - · évolution des pratiques des sports de montagne
  - · environnement économique et touristique

- 4.5 points pour la thématique 3 : « Connaissance du milieu naturel montagnard »
  - · milieu montagnard
  - · éléments de géographie générale
  - · approche du milieu montagnard : faune, végétation, notion d'écosystème

- 4.5 points pour la thématique 4 : « Accueil des différents publics, dont le public scolaire, en milieu montagnard »
  - · connaissance et compréhension des différents publics
  - · enseignement des activités physiques et sportives
  - · dynamique de groupe

- 4.5 points pour la thématique 5 : « Physiologie de l'effort adaptée aux sports de montagne »
  - · notions générales de biomécaniques
  - · filières énergétiques, alimentation
  - · adaptation cardio-respiratoire à l'effort

La réunion de présentation de l'organisation de la formation FGCMEEESM en 2017-2018 se déroulera à Chamonix-Mont-Blanc le lundi 4 septembre 2017, de 19h30 à 20h30, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA).

Ce sera l'occasion pour sa directrice de présenter le fonctionnement de cette école nationale prestigieuse, et pour moi de remettre aux lauréats de la session 2017 leurs certificats de réussite.

Chamonix-Mont-Blanc, le 21 avril 2017
Stéphane Arru

CITE SCOLAIRE ROGER FRISON-ROCHE
LE CHEF D'ETABLISSEMENT
74400 CHAMONIX MT BLANC